



SPULTIN et publications

**Conseil syndical
Sections syndicales**

Comités internes

**Assemblée
générale**

Statuts

**Convention collective
Guide d'application**

**Régime de retraite
Prévoyances collectives**

Fédération et autres sites

LE SPULTIN

LE BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

9 septembre 1999 / volume 10 / n° 11

Compte rendu de la réunion régulière du Conseil syndical du 27 août 1999

1. Suites à la réunion du 21 mai 1999

Le président du SPUL a écrit une lettre à l'Employeur pour l'informer de la décision du Conseil syndical concernant le projet de modification au *Règlement sur la propriété intellectuelle*. Rappelons que le Conseil s'était prononcé contre le nouveau règlement proposé par l'Employeur. Soulignons aussi que notre convention collective stipule que le Règlement sur la propriété intellectuelle *ne peut être modifié* sans l'accord du SPUL.

Comme nous l'indiquions dans le dernier SPULTIN, l'Employeur a retiré, le 30 juin à 16 heures, les projets de lettre d'entente qu'il a déposés en mai. En conséquence, le Conseil syndical n'aura pas à se prononcer sur ces projets.

2. Élection d'un président et d'un président suppléant du Conseil syndical pour 1999-2000

- **Julien Vallières** (éducation physique) est élu président du Conseil syndical.
- **Jean Dionne** (études sur l'enseignement et l'apprentissage) est élu président suppléant du Conseil syndical.

3. Rapports annuels des comités

Les différents comités du SPUL ont déposé leur rapport annuel pour l'année 1998-1999. Le Conseil a reçu le rapport des comités suivants:

- le Comité d'aide financière,
- le Comité des griefs,
- le Comité de la condition féminine,
- le Comité d'aide aux professeur(e)s,
- le Comité d'application de la convention collective,
- le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives,
- le Comité d'analyse de la gestion institutionnelle,
- le Comité du SPUL sur la retraite,
- le Comité exécutif.

James Pottier (économique) appuyé par Charles A. Carrier (économique) propose une motion de félicitations à **Martin Poulin** (service social) pour l'excellence de son travail au Comité du SPUL sur la retraite, au Bureau de la retraite et au Comité de retraite du RRPPUL. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Projet d'amendement du Règlement du RRPPUL

James Pottier présente un projet d'amendement au Règlement du Régime de retraite qui apporte des bonifications substantielles au Régime. Ces changements sont rendus possibles par la disponibilité de surplus d'actifs - environ 104 M \$ - dans notre caisse de retraite. Conformément aux règles d'utilisation des surplus, les modifications proposées coûteront environ 50 M \$.

Les principales modifications au Règlement du Régime visent une amélioration des règles d'indexation des rentes. Dans un souci d'équité, le projet propose des modifications qui améliorent les rentes versées aux retraitées et retraités et d'autres modifications qui amélioreront les conditions de retraite des professeures et des professeurs présentement en poste. L'amendement prévoit aussi une réduction des

cotisations patronales et salariales.

Dans le cas des retraitées et des retraités, l'amendement au Régime prévoit les modifications suivantes :

- pleine indexation des rentes versées pour les retraité(e)s à compter du 01/01/1999,
- indexation à rebours depuis la prise de retraite à hauteur de 50%, pour les retraité(e)s,
- indexation du salaire de référence, pour les retraité(e)s à compter de 1993.

Dans le cas des participantes et des participants actifs, c'est-à-dire des professeures et des professeurs à l'emploi de l'Université, l'amendement ajoute les avantages suivants:

- indexation maintenue à 55% de l'IPC _ 3% pour le service futur,
- indexation du salaire de référence,
- versement d'une rente au conjoint dans le cas de décès avant la retraite,
- remboursement des cotisations salariales et patronales créditées si départ avant 2 ans
- acquisition du droit à une rente viagère dès l'adhésion au régime,
- versement du premier paiement de la rente à la date de retraite,
- simplification du calcul des intérêts crédités sur les cotisations,
- majoration de 2% du taux d'intérêt crédité sur les cotisations,
- réduction du taux de cotisation salarial et patronal à 7,41% du 1^{er} juin 1999 jusqu'au 31 mai 2000.

Bien que l'amendement proposé comporte des éléments assez techniques, il est clair que sa mise en place apporte de nombreux avantages qui se traduiront essentiellement par une augmentation des rentes qui sont ou qui seront versées. À titre d'exemple, nous pouvons estimer que l'entrée en vigueur des modifications proposées se traduira, pour une professeure ou un professeur venant de prendre sa retraite, par une augmentation de ses rentes pouvant atteindre 8%, le chiffre exact dépendant évidemment des conditions particulières de la personne retraitée.

Des membres du Conseil ont souligné que cette bonification du Régime s'apparente à un programme d'incitation à la retraite et ils s'inquiètent des conséquences de cette mesure sur le nombre de postes de professeurs étant donné le non-respect du plancher d'emploi par la partie patronale. Il importe, par ailleurs, de comprendre que ces modifications ne sont pas temporaires mais qu'elles améliorent *de manière permanente* les prestations.

Ainsi, tous les retraitées et les retraités actuels et futurs bénéficieront des avantages qu'apporte cet amendement. Après discussion, le projet d'amendement a été adopté à l'unanimité.

5. Élections

Une série d'élections a eu lieu afin de combler plusieurs postes vacants aux différents comités du SPUL. Les résultats des élections sont les suivants:

-
- **Gérald Lemieux** (biochimie et microbiologie) est élu au Comité du SPUL sur la retraite;
- **Marcel Dupras** (informatique) et **Louise Beulac-Baillargeon** (pharmacie) sont élus au Comité du SPUL sur les prévoyances collectives;
- **Gérald Lemieux** (biochimie et microbiologie) est élu au Comité de retraite du RRPPUL;
- **Guy Allard** (phytologie) est élu président du Comité de consultation sur le renouvellement de la convention collective;
- **Jean-Loup Robert** (génie civil) est élu au Comité de consultation sur le renouvellement de la convention collective;
- **Esther Déom** (relations industrielles) est élue présidente du Comité de la condition féminine;
- **Hélène Lee-Gosselin** (management) est élue au Comité de la condition féminine;
- **Jean Turgeon** (droit) est élu président du Comité d'application de la convention collective;
- **Nicole Malenfant** (arts visuels) est élue au Comité d'application de la convention collective;
- **Jacques Dagneau** (histoire) et **Marcel Dupras** (informatique) sont élus au Comité paritaire de gestion des prévoyances collectives.

6. Information

Suite au récent tremblement de terre en Turquie, le Comité exécutif a effectué, au nom du SPUL, un don de 1 000 \$ pour venir en aide aux sinistrés.

Le président rend compte de diverses réunions et informe le Conseil d'une rencontre qu'il a eue avec le vice-recteur Jacques Samson, rencontre qui constituait une première prise de contact.

Le Comité d'aide aux professeurs et professeures

654-4721

[Accueil](#) | [Spultin](#)

[Convention collective](#) | [Guide d'application](#) | [RRPPUL](#) | [Prévoyances collectives](#)

[Assemblée générale](#) | [Conseil syndical](#) | [Sections syndicales](#)

[Comités internes](#) | [Statuts](#) | [FQPPU et autres sites](#)

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec [Lucie Hudon](#)